



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêt réparation-sécurité

Sous réserve d'acceptation du crédit par l'organisme prêteur : **Socram Banque**

Conditions d'attribution

L'emprunteur est obligatoirement un sociétaire personne physique.

L'emprunteur ou le coemprunteur doit être âgé **de moins de 75 ans** à l'issue du remboursement intégral du crédit (dans le cas contraire, la demande devra faire l'objet d'une analyse spécifique).

Le bien objet du financement sera **la propriété du sociétaire ou d'un assuré** : conjoint, concubin, enfant à charge.

Les travaux doivent concerner les organes de sécurité : châssis, suspension, trains roulants, direction, systèmes de freinage. Les interventions liées à la corrosion, l'oxydation perforante, ou à l'entretien classique d'un véhicule sont exclues du financement (plaquettes de frein, segments de frein et de cylindre de roue, disques de frein, roulement de moyeu par exemple). Ils doivent être effectués par un réparateur professionnel.

Le sociétaire doit **souscrire une garantie dommages tous accidents** pour le véhicule objet du financement, pendant toute la durée du crédit si la valeur Argus de celui-ci est supérieure à 3 000 €.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous **devez autoriser les prélèvements de votre cotisation annuelle d'assurance** sur votre compte bancaire ou Caisse d'Épargne.

Caractéristiques générales

...❖ **Montant du prêt** compris entre 750 € et 4 500 €.

...❖ **Durée du crédit** de 13 à 36 mois.

...❖ **Remise du chèque**

Le chèque est établi au nom du réparateur.

...❖ **Assurance emprunteur**

Proposée par Parnasse-MAIF, elle est facultative et couvre les risques :

- décès, invalidité permanente absolue et incapacité temporaire de travail si le sociétaire et/ou le coemprunteur signent la déclaration de santé (notice d'assurance relative à la convention n° 2007-09). Ces derniers doivent être âgés de moins de 75 ans à l'issue du remboursement intégral du crédit.
- décès et invalidité permanente absolue, si le sociétaire et/ou le coemprunteur âgé(s) de moins de 51 ans ne signent pas la déclaration de santé (notice d'assurance relative à la convention n° 2007-10).

...❖ **Droit de rétractation**

Conformément aux prescriptions légales, les emprunteurs ont la possibilité de revenir sur leur engagement dans un délai de 14 jours pour un contrat conclu dans le cadre d'une vente à distance à compter de l'acceptation de l'offre. L'organisme de crédit dispose du même droit de rétractation.

.../...

Socram Banque - société anonyme au capital social de 70 000 000 € - RCS Niort 682014865 - 2 rue du 24 Février - BP 8426 - 79092 Niort cedex 9. Mandataire en assurance - N° Orias : 08044968 (www.orias.fr).

MAIF, Filia-MAIF et MAIF Solutions financières agissent en qualité d'intermédiaire en opérations de banque de Socram Banque et au nom et pour le compte exclusif de celle-ci.

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9.

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - 79076 Niort cedex 9.

Parnasse-MAIF - société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort B 330 432 782 - 79029 Niort cedex 9.

MAIF, Filia-MAIF, Parnasse-MAIF - Entreprises régies par le Code des assurances.

MAIF Solutions financières - société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort B 350 218 467 - Inscrite au Fichier des démarcheurs bancaires et financiers sous le n° 2072460840MY, au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 031 206 (www.orias.fr) et enregistrée auprès de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers sous le n° D008241-79038 Niort cedex 9.

...❖ **Fonds mutuel de garantie**

le prêt comprend une participation au fonds mutuel de garantie représentant 2 % du montant du crédit.

Les mensualités qui vous seront prélevées incluent le règlement de cette participation.

Le fonds de garantie est remboursé automatiquement dans le mois suivant le règlement intégral du prêt.